

Appel à communication pour le 6ème congrès de l'AFS

ASSOCIATION FRANCAISE DE SOCIOLOGIE

RT27 SOCIOLOGIE DES INTELLECTUELS ET DE L'EXPERTISE :

SAVOIRS ET POUVOIRS

Appel à communication pour le 6ème congrès de l'AFS,

Saint-Quentin-en-Yvelines, 29 juin – 2 juillet 2015

Créé en 2004, le Réseau Thématique 27 de l'Association Française de Sociologie est consacré à la sociologie des intellectuels et de l'expertise. Il coordonne tout un ensemble de recherches qui visent à mieux rendre compte des conditions sociales de productions des biens symboliques et de leurs usages sociaux et politiques.

Dans le cadre du congrès 2015, le RT 27 prévoit d'organiser trois sessions blanches. Celles-ci accueilleront des communications s'inscrivant dans un ou plusieurs axes du réseau :

- l'étude **des professions intellectuelles**
- l'analyse des **formes d'engagement** de leurs membres (critique sociale, expertise, prophétisme etc.)
- la sociologie de l'**expertise** et de ses usages
- la **sociologie historique des idées politiques et des savoirs**
- les études de **circulation** et de **réception**
- la réflexion sur les **modèles et techniques d'enquête** propres à la sociologie des intellectuels.

(pour plus de détails sur ces axes : http://www.socio-intellectuels.msh-paris.fr/?page_id=187)

Trois autres sessions porteront sur des thématiques spécifiques détaillées ci-dessous, la première étant directement liée au thème général du congrès. Des sessions particulières seront ainsi consacrées au rôle des experts dans la naturalisation du monde social (1), aux sciences humaines et sociales en temps de guerre (2) et à l'engagement des intellectuels au sein des associations (3).

Expertise et naturalisation du monde social

La naturalisation du social compte parmi les thèmes privilégiés en sciences humaines. Que ce soit à propos, par exemple, des réussites scolaires, des performances physiques ou des différences genrées, elle fait l'objet d'une littérature fournie et en pleine expansion. L'idée même d'une « nature », opposée à celle d'une « culture », est une question classique et récurrente du champ scientifique. Si la sociologie a contribué à dénaturiser les phénomènes sociaux, elle a toutefois moins étudié la participation de la science et de l'expertise à cette naturalisation. C'est cette contribution des experts et de l'expertise que souhaite éclairer le RT 27, à partir d'enquêtes empiriques sur des terrains délimités.

Les communications proposées pourront, à cette fin, interroger la manière dont un savoir, un

domaine d'expertise et/ou un expert revendique un pouvoir explicatif et contribue à la naturalisation du social. Ces questions ont souvent été traitées à propos de la définition et de la remédiation de « problèmes sociaux ». A cet égard, il serait particulièrement intéressant d'orienter le regard sur le retour, depuis les années 1980, des schèmes interprétatifs issus des sciences de la nature dans l'appréhension de questions liées aux manières d'être et de comportements étiquetés comme « déviants ». On pourra également examiner les implications et les effets contrastés de la « biologisation » et/ou de la « médicalisation » du monde social : fatalisme, déterminisme, normalisation des corps, réification et justification d'un ordre social et des inégalités qu'il engendre...

Historiquement, la biologie et les sciences de la nature ont parfois contribué à dénaturiser certaines représentations, notamment religieuses, du monde social. On pourra, toutefois, se demander si un naturalisme biologisant n'a pas succédé à un naturalisme religieux ou charismatique (qu'illustre par exemple la figure littéraire du génie romantique). Il conviendra donc de s'interroger sur la dimension naturalisante et/ou dénaturisante des savoirs mobilisés : sciences de la nature et dites « dures », mais aussi sciences humaines et sociales, dont l'économie, la psychologie, les sciences cognitives, la sociologie, l'histoire... Il s'agira aussi, dans une perspective dynamique, de prendre en compte les luttes de concurrence savantes et/ou professionnelles visant à étendre des juridictions spécifiques : comment ces luttes contribuent-elles à la (dé)naturalisation du monde social et comment la prétention à la dénaturisation sert-elle d'instrument de lutte intellectuelle ? Le discours scientifique n'étant pas monolithique, on pointera également les luttes traversant les divers champs scientifiques, comme celui de la biologie. On s'interrogera sur le rôle d'intermédiaires entre différents champs et disciplines (sciences de la nature, sciences sociales, champ intellectuel, champ politique) dans l'usage des sciences à des fins de naturalisation ou de dénaturisation du monde social

Le RT 27 accueillera donc les communications qui se proposent de traiter la manière dont différentes catégories d'agents (savants, experts, journalistes, dirigeants économiques et politiques...) construisent, préservent et/ou critiquent le caractère « naturel » et « évident » de différentes constructions sociales. Ces communications pourront cibler, indifféremment, à partir d'enquêtes de terrain, dans une approche sociologique mais aussi socio-historienne, une expertise, une figure d'expert, un groupe d'experts, une discipline, un champ... A cette occasion, une place importante sera accordée aux analyses des pratiques et discours autour de la naturalisation sociale du corps, de la filiation, de la pensée etc.

La politisation et les usages des sciences humaines et sociales en temps de guerre.

La question de l'autonomie des sciences humaines et sociales (SHS) vis-à-vis du politique est non seulement depuis longtemps débattue mais a aussi fait l'objet d'un considérable regain d'attention au cours des dix dernières années, notamment autour du thème de l'articulation entre développement des SHS et dynamique de Guerre Froide. De nombreux travaux montrent ainsi comment les tensions politiques internationales contribuent à façonner les structures intellectuelles et sociales de la science, notamment par le biais de l'intervention d'acteurs philanthropiques.

Cet appel à communications s'inscrit dans la continuité de ces débats en proposant de réunir des contributions analysant le développement des sciences humaines et sociales en temps de guerre. Elles pourront, sans exclusive, s'intéresser aux moments dans lesquels les sciences sont mises au service de l'effort de guerre (à la manière, par exemple, de l'anthropologie dans le cadre des entreprises coloniales, ou de la psychologie dans la gestion des (anciens) combattants), aux évolutions des pratiques scientifiques en contextes de conflits (notamment lorsqu'elles deviennent moins légitimes voire clandestines) ou aux effets de ces derniers sur les principes de classement internes aux univers scientifiques (par exemple lorsqu'ils se font plus politiques que scientifiques,

ou encore lorsqu'ils bouleversent les hiérarchies disciplinaires) et sur les trajectoires individuelles de savants (à l'image des migrations transatlantiques occasionnées par la Seconde Guerre mondiale).

Les communications interrogeront, en somme, la question classique des rapports entre champs scientifiques et champ politique dans des conjonctures particulièrement critiques. Elles pourront porter sur divers types de conflits (guerres mondiales, civiles, coloniales, guérillas, etc.), de disciplines (sociologie, économie, psychologie, anthropologie, science politique, histoire, etc., sans exclure les secteurs de connaissance relevant de découpages disciplinaires antérieurs), de périodes et d'aires géographiques. Elles s'appuieront sur des matériaux empiriques précis et pourront mobiliser tous types de méthodes qualitatives, quantitatives ou comparatives.

Les intellectuels et le monde (du travail) associatif

Cette session commune aux RT 27 (sociologie des intellectuels et de l'expertise : savoirs et pouvoirs) et 35 (sociologie du monde associatif) vise à explorer l'engagement des intellectuels dans le monde associatif et à son sujet.

Lorsque les sociologues des intellectuels se sont intéressés aux organisations dans lesquelles des intellectuels s'investissaient, ils ont en effet privilégié des institutions spécifiquement intellectuelles (maisons d'édition, revues, universités) ou destinées à investir le débat politique au nom de cette spécificité (*think tanks*, groupes d'experts), ou encore les organisations dominantes dans l'espace des mobilisations (partis, syndicats). Parmi ces structures, les associations n'étaient le plus souvent vues, parfois à juste titre, que comme des satellites : les intellectuels communistes sont d'ailleurs les seuls « intellectuels d'institution » à avoir été étudiés en détail. Seules les associations liées à la défense d'une cause (Ligue des droits de l'homme, associations antiracistes...) ont davantage attiré l'attention. La sociologie des associations, essentiellement centrée sur des questions de sociologie du travail – salariat, bénévolat et formes intermédiaires – a délégué en partie à la sociologie politique la question de l'« engagement » associatif.

De la sociologie des intellectuels, la session retient donc l'attention aux formes d'engagement et de pouvoir spécifiquement intellectuels. De la sociologie du travail associatif, elle conserve l'ancrage dans le monde associatif comme secteur économique – une nébuleuse d'associations « employeuses » qu'on pourra aisément étendre à l'ensemble de l'« économie sociale et solidaire ». On s'attachera ainsi à étudier les entreprises associatives à vocation sociale, éducative, culturelle, humanitaire, familiale ou sportive, insérées *via* leur financement et la qualification de leur personnel dans les transformations de l'Etat social.

Articulant apport empirique et élaboration théorique, les communications pourront porter :

- soit sur des problématiques sectorielles : relation d'un ou plusieurs intellectuels à une ou plusieurs associations dans un secteur d'action donné (action sociale, culture, humanitaire, sport...);
- soit sur des intellectuels s'attachant à l'analyse ou à la promotion du fait associatif lui-même, de manière transversale aux différents secteurs.

Dans l'un ou l'autre cas, on pourra – par exemple et sans exhaustivité – analyser :

- les propriétés, dispositions et trajectoires des intellectuels œuvrant dans le monde associatif ;
- les modalités de leur engagement dans cet univers : provisoire, intermittent ou permanent, principal ou secondaire ;
- la nature de leur travail : recherches, publications, interventions, vulgarisation, conseil... ;
- les systèmes de relations dans lesquels ils s'insèrent, tant au sein des associations que vis-à-

- vis d'autres modèles intellectuels, de leur point de vue comme aux yeux de leur pairs ;
- leur positionnement par rapport aux transformations du monde du travail associatif et leur éventuelle influence sur celles-ci.

Les propositions de communications comprendront un titre et ne dépasseront pas 1500 signes (espaces compris).

Merci d'indiquer : nom, prénom, adresse électronique, institution de rattachement. Ces propositions devront parvenir à l'adresse suivante (socio.intellectuels@gmail.com) AVANT LE 12 JANVIER 2015.